

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 8 juillet 2023 de l'association PBAS

Le 8 juillet 2023 à 10 heures, salle des fêtes de Ceignac, commune du siège social de l'association s'est tenue l'assemblée générale ordinaire 2023 de l'association PBAS, sur convocation de Mme la Présidente en date du 7 juin 2023.

Une feuille d'épargne est signée par les 16 membres présents et 5 pouvoirs ont été transmis, soit 21 membres présents ou représentés (ces documents figurent en annexe du présent procès-verbal).

L'assemblée générale est présidée par Mme Isabelle LE MOAL, assistée des membres du bureau :

- Mme Dominique BLAISE, vice-présidente
- Mme Françoise JARRIGE, secrétaire
- M. Serge AUGUY, trésorier.
- M. François UNAL, trésorier adjoint.

Mme Françoise JARRIGE est secrétaire de séance.

L'ordre du jour est énoncé par Mme la présidente :

- Rapport moral de Mme la présidente, vote.
- Rapport d'activités de Mme la vice-présidente, vote
- Rapport financier par le trésorier, vote
- Augmentation éventuelle des cotisations (15 euros) vote
- Election des membres du bureau vote
- Projets et questions diverses

Mme Isabelle LE MOAL *présente* **le rapport moral** consacré à la situation de la crèche : 29 enfants de 1 an à 3 ans sont actuellement pris en charge. Lorsque la famille ne peut acheter le matériel scolaire obligatoire (uniforme, cartable...) pour l'entrée à l'école publique, la crèche les garde au-delà de 3 ans.

En août 2022, depuis notre dernière assemblée, Isabelle Le Moal s'est rendue à Trujillo en compagnie d'un professeur d'espagnol de Rignac, Virginie. Depuis cette visite, des phénomènes climatiques violents ont provoqué pluies intenses et inondations. La crèche a dû fermer, le temps de réparer les dégâts.

Mais le grand événement actuel est l'arrivée imminente de Hilda, notre responsable péruvienne à Trujillo.

Sa venue, financée par l'association, a été actée par vote unanime lors de l'assemblée 2022. Nous sommes très heureux de l'accueillir du 16 au 24 juillet 2023.

Un planning est établi pour son séjour et un grand pique-nique aura lieu le mercredi 19 juillet 2023 au parc de Vabre afin qu'elle rencontre le plus grand nombre possible d'adhérents.

Deux éléments à signaler :

- Une de nos deux salariées sur place est enceinte et il faudra procéder à son remplacement durant 3 mois.
- les frais de fonctionnement sur place ont augmenté en raison d'une importante inflation. Il faudra envoyer environ 1000 euros de plus lors de chaque virement semestriel. Sachant que le nombre d'adhérents a baissé, nos activités devront permettre d'équilibrer le budget prochain.

Après un échange entre la présidente et les adhérents, **le rapport moral est adopté à l'unanimité.**

Mme Dominique Blaise, vice-présidente, présente **le rapport d'activités**, sachant que l'exercice s'étend de juin 2021 à juin 2022 :

On peut consulter notre site : www.bebeduperou.org , où figurent nos activités (rubrique blog) , nos projets le dernier bilan financier et un bulletin d'adhésion.

Juillet 2022 à juin 2023

Tout au long de l'été, les vide- greniers ont été nombreux.

Juillet 2022

Journée festive à Prades d'Aubrac

Septembre 2021 à juin 2022

En période scolaire, des cours hebdomadaires d'espagnol sont donnés par Isabelle Le Moal au centre social de Gourgan à Rodez. Deux groupes sont assurés le lundi (débutants) et le jeudi (avancés). Les « élèves » souhaitant poursuivre, les cours reprendront en septembre 2023.

Novembre 2022 et mars 2023

Deux vide-greniers organisés à Ceignac par notre association

2022/2023 :

- Conférence « Les seins dans l'art » Colette Julien au centre social de Gourgan.
- Conférences de Christian Andrieu « les oiseaux de chez nous » à Saint Christophe et Pont les Bains
- Après-midi contes par Yves Lavergne à Pont les Bains.

Novembre et décembre 2022 :

- Confection des paquets cadeaux au Centre Leclerc alimentaire et à l'Espace culturel Leclerc de Sébazac.
- Cross du Collège privé de Baraqueville Mai **2023**
- Deux randonnées botaniques avec François à Gages et dans les Palanges **Juin 2023**
- . Quine à Prades d'Aubrac **avril 2023**

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité

Serge AUGUY fait lecture du rapport financier

BILAN FINANCIER 2023

	RECETTES	DEPENSES	RESULTATS	
Cotisations + dons + subventions	10 768,90 €	151,60 €	10 617,30 €	57,71%
Rétributions pour services rendus	2 909,08 €		2 909,08 €	15,81%
Revenus manifestations diverses	7 088,80 €	3 460,66 €	3 628,14 €	19,72%
Revenus de ventes diverses	2 455,35 €	504,19 €	1 951,16 €	10,61%
Achat lots quine à venir		72,99 €	-72,99 €	-0,40%
Frais venue Hilda		60,00 €	-60,00 €	-0,33%
Fonctionnement	487,41 €	1 063,43 €	-576,02 €	-3,13%
Résultats global	23 709,54 €	5 312,87 €	18 396,67 €	100,00%
Versement crèche		19 644,26 €	-19 644,26 €	-106,78%
TOTAL	23 709,54 €	24 957,13 €	-1 247,59 €	-6,78%

Le rapport financier est adopté à l'unanimité

Mme Françoise Jarrige présente les **projets pour l'exercice à venir (juillet 2023 à juin 2024:**
Outre la venue de Hilda, déjà évoquée :

- Poursuite des vide-greniers, en particulier durant l'été 2023.
- Concert du Petit Chœur de Marcillac et du Groupe du coin à organiser.
- Reprise des cours d'espagnol d'Isabelle à la rentrée de septembre 2023.
- Plusieurs intervenants proposent des conférences au profit de l'association (Colette Julien, Christian Andrieu, Yves Lavergne, un intervenant ayant séjourné en Equateur).
- Un repas et contes ou musique pourrait être organisé, probablement à Valady.
- Paquets cadeaux du 18 au 23 décembre à l'Espace Culturel de Sébazac.
- Quine au printemps à Prades d'Aubrac
- Deux vide-greniers seront organisés par l'association, salle des fêtes de Ceignac les 3 décembre 2023 et 3 mars 2024.
- ... et d'autres événements selon les propositions à venir

Montant de la cotisation

A l'unanimité, le montant de la cotisation annuelle reste fixé à 15 euros. Lorsque l'adhérent verse un montant supérieur, celui-ci est considéré comme un don. L'association étant reconnue d'utilité publique, un reçu fiscal vous est adressé. Le nombre d'adhérents s'élève à 120 environ, ceux qui rencontrent des difficultés passagères et ne sont pas à jour de cotisation restent adhérents.

Cette décision est approuvée à l'unanimité

Election du bureau

Les membres actuels du bureau sont candidats à leur succession et la candidature de Martine Fournet a été enregistrée au poste de secrétaire-adjointe, nous la remercions vivement de son aide.

Le bureau élu à l'unanimité se compose donc de :

- Mme Isabelle LE MOAL, présidente
- Mme Dominique BLAISE, vice-présidente
- Mme Françoise JARRIGE, secrétaire
- Martine Fournet, secrétaire-adjointe
- M. Serge AUGUY, trésorier
- M. François UNAL, trésorier-adjoint

L'élection du bureau est adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures
Un repas convivial est ensuite partagé.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par Mme la Présidente et la secrétaire de séance.

A.....Ceignac....., le.....09/07/2023.....

La présidente de l'association
Isabelle LE MOAL

La secrétaire de séance
Françoise JARRIGE